



**BPJEPS ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE & CULTURELLE** **Diplôme d'état de niveau IV**

**Publics concernés**

- Aux personnes salariées.
- Aux personnes en reconversion.
- Aux personnes en recherche d'emploi.
- Ainsi qu'aux candidats libres.

**Prérequis**

- Avoir 18 ans révolus le jour des épreuves d'examen.
- Justifier d'une expérience d'animation professionnelle ou bénévole d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'attestations délivrées par la ou les structures d'accueil.
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme en cours de validité (PSC1/SST).

**Prérequis si demande d'alternance**

- Signer un contrat d'apprentissage
- Avoir entre 16 et 29 ans révolus
- Pas de limite d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés

**Aptitudes souhaitées**

- Autonomie, esprit d'initiative et créativité.
- Capacité d'organisation, esprit d'équipe,

**Formalités administratives**  
La prise en charge d'une demande d'inscription nécessite :

- Participer aux réunions d'information collective et satisfaire aux tests de sélection
- Le dépôt d'un dossier d'inscription complet avec les justificatifs des prérequis.
- La recherche d'une structure d'alternance.

**Contacts**  
Directrice Laura PERLIK  
Coordinateur Bruno CALVET [bruno.calvet@cneap.fr](mailto:bruno.calvet@cneap.fr)

**Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.**

**Formation accessible en apprentissage**

**Objectifs**  
Cette formation associe pratiques en situation professionnelle, apports méthodologiques et techniques pédagogiques en centre de formation. Elle conduit à l'acquisition du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Animation Socio-éducative ou culturelle (BPJEPS ASEC).

La personne dont le titre de BPJEPS ASEC reconnaît les compétences, conçoit et conduit, de manière autonome, des projets d'animation, dans une démarche éducative, culturelle ou sociale.

Cette action doit répondre au projet de la structure d'alternance dans une logique de travail collectif et de partenariat.

**Durée de la formation**  
Les cours sont répartis en 4 Blocs de Compétences (BC) capitalisables soit 679 heures en centre & 1 015 heures en stage Durée : 1an

**BC1** - Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation  
**BC2** - Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ de l'animation  
**BC3** - Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités  
**BC4** - Organiser et encadrer le Vivre Ensemble

Pour connaître en détail le contenu des Blocs de Compétences, veuillez vous rendre sur notre site internet.

Il est rappelé que sur présentation de diplômes ou certifications, le candidat peut être dispensé de certains blocs de compétences (cf liste des dispenses et équivalences sur le site).

**Modalités d'évaluation**  
**BC1** : Transmission un document explicitant la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'animation intégrant le territoire, les caractéristiques des publics et les objectifs de la structure d'alternance. Ce document constitue le support d'un entretien d'évaluation et de vérification de l'acquisition des compétences du Bloc 1.  
**BC2** : Présentation, au choix, d'un ou plusieurs supports présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet que le candidat a mis en œuvre auprès de deux publics différents. Ces documents constituent le support de l'entretien d'évaluation et de vérification de l'acquisition des compétences du Bloc 2.  
**BC3** : Transmission d'un document présentant une séquence d'animation réalisée dans la structure d'alternance composée a minima de 6 séances d'activités. Ce document présente le contexte de l'action, ainsi qu'une séance qui sera le support à la mise ne situation professionnelle. Cette animation sera suivie d'un entretien d'évaluation et de vérification de l'acquisition des compétences du Bloc 3.  
**BC4** : Transmission d'un document explicitant la l'organisation et l'encadrement du vivre ensemble au sein de la structure d'alternance. Ce document constitue le support de l'entretien d'évaluation et de vérification de l'acquisition des compétences du Bloc 4.

**Dispositions financières**  
Demandeur d'emploi, sous condition d'acceptation du dossier et dans la limite des places disponibles, le coût de la formation peut être pris en charge par la Région. Pour toutes les autres situations contacter le secrétariat.